

COREVIH



COordination

REgionale de lutte contre le

VIH

Compte rendu réunion plénière 17 juin 2010

Etaient présents :

En tant que membres :

BILLAUD	CHU Nantes
BRU Sandrine	AIDES 44-49
CABELGUEN Gaël	AIDES 49
CAMUT Sophie	REVIH 49
CHENNEBEAULT Jean Marie	CHU Angers
CHOUTEAU Elisabeth	AIDES Ouest
CORADETTI Patricia	Amitié Santé
ESNAULT Jean –Luc	CHD La Roche sur Yon
FEDERKEIL Laurent	AAATF Angers
GOUDOT Claude	AIDES 72
GOURMELEN Gaël	AIDES 85
GUYARD Fabrice	Sida Info Service Centre Ouest
ISOARDO Karelle	AIDES 72-53
LEROY Martine	MFPF 44
MARIONNEAU Jean	CH Le Mans
MICHAU Christophe	CH St Nazaire
SIONNIERE Annie	SOS Hépatites

En tant qu'invités :

BLATIER Audrey	COREVIH PDL
BONNET Bénédicte	CHU de Nantes
BRUNET Cécile	CHU de Nantes / Entr'act
DARY Martin	CHU Nantes
DOUILLARD Stéphane	Amitié Santé
DUGUE Marie Anne	CH St Nazaire
FEUILLEBOIS Nicolas	CHU Nantes
GUIENNE véronique	SUMPS Nantes
HORNSPERGER Marie	AIDES 44
HUE Hervé	COREVIH
MALLAT Eric	ARS Pays de la Loire
MALO Pascal	AIDES 44
NERZIC Etienne	association des usagers CHU Nantes
PENNETIER Martine	CHU de Nantes
RELIQUET Véronique	CHU de Nantes
ROUX Thomas	CHU de Nantes
TEXIER Annick	Amitié Santé
TREBILLON Valérie	Entr'act
VALLEE Sébastien	RGS 72

I. Restitution de l'entretien avec Mme Marie-Sophie DESAULLE, Directrice de l'ARS des Pays de la Loire

Le Dr. Eric BILLAUD, Président du COREVIH, présente le compte rendu de l'entretien avec Mme Marie Sophie DESAULLE, Directrice de l'ARS, et en présence du Dr. Christophe DUVAUX, Directeur adjoint de l'ARS et responsable du Pôle prévention et protection de la santé, de Mr Thomas ROUX, Directeur adjoint du CHU de Nantes et de Melle Audrey BLATIER, coordinatrice du COREVIH → Cf. Compte rendu en ligne sur le site du COREVIH

Afin de répondre à la demande de ré-organisation des réseaux , exprimée par Mme Marie-Sophie DESAULLE, un groupe de travail spécifique va être mis en place. (*la 1^{er} réunion aura lieu le 1^{er} septembre 2010 en présence de tous les réseaux « Ville - Hôpital » de la région*).

Concernant le projet d'un dispositif régional d'éducation thérapeutique, certaines questions sont soulevées :

- la proximité entre l'équipe d'éducation thérapeutique et les patients
- le rapport coût - efficacité
- La qualité de la prise en charge en médecine de ville

Le Dr. Cécile BRUNET présente l'expérience de l'atelier collectif d'éducation thérapeutique proposé aux patients du CHU de Nantes en partenariat avec l'association AIDES. Les séances se déroulent en extra hospitalier dans une salle prêtée par la ville, à proximité de l'Hôtel Dieu.

La première séance avait pour objectif de réaliser un diagnostic éducatif de groupe avec les personnes présentes afin de pouvoir identifier 3 thèmes pour les futures séances en fonction des attentes de chacun.

Chaque atelier est animé par un professionnel de santé (en fonction du thème traité) et un membre de l'association AIDES.

II. Présentation de l'avancée des travaux des commissions thématiques

➤ Commission éducation thérapeutique et qualité de vie

Sophie CAMUT animatrice de la commission relate la réflexion en cours sur une éventuelle équipe régionale d'éducation thérapeutique.

Pour faire suite au propos du Dr. Eric BILLAUD, elle indique l'importance de prendre le temps nécessaire pour trouver un langage commun entre le secteur médical, médico-social et social.

Elle relate les questions posées lors des différentes réunions:

- Réelles causes de l'absence de séance d'éducation dans certain centre hospitalier de la région ?
- L'information auprès des patients est-elle bien relayée ?
- Combien de patients seraient approximativement concernés sur le territoire régional ?
- Quel coût ?

- Comment impliquer dans ce projet, les équipes et les programmes déjà en place ?
- interrogations que ce projet soulève tant sur le plan financier que logistique entre les centres hospitaliers et ce dispositif (est ce que celui-ci ferait concurrence aux projets en cours dans les SMIT ? Comment les DG des CHU pourraient se positionner).
- La décision de création d'antenne qui dépasse le positionnement des services hospitaliers seuls.

Il est souligné l'importance de l'implication dans la réflexion de tous les acteurs concernés par l'éducation thérapeutique. Une mobilisation plus importante de certains sites est souhaitée.

➤ **Commission accident d'exposition au sang (AES)**

→ Sous commission AES accident du travail

Le Dr. Christophe MICHAU, animateur de la commission, rappelle que des documents types sont finalisés : prescription pour le sujet source, prescription pour la victime, aide au recueil anonyme du statut du patient source, procédure « *que faire en cas d'AES* » .

L'ensemble de ces documents s'inscrit dans le cadre du référentiel EPP AES de la SFLS qui préconise que le COREVIH favorise une prise en charge coordonnée et homogène des AES.

Ces documents ont été envoyés au Pr. Elisabeth BOUVET, Présidente du GERES pour validation définitive. Une campagne de communication et de diffusion de ces documents sera élaborée par le groupe de travail.

→ Sous commission AES hors accident du travail

Le Dr. Martin DARY, , rend compte du bilan de la soirée thématique qui a eu lieu le mardi 11 mai 2010 au CHU de Nantes sur « la prise en charge des AES dans les services d'urgences de la région ». 50 personnes étaient présentes.

Prochains travaux de la commission :

- Collecter, relire et valider les procédures locales de prise en charge des AES.
- Proposer des mises à jour et inciter à rédiger une procédure le cas échéant.
- Rédiger et proposer des fiches d'information patient communes pour la région (pour accompagner le TPE et également pour les patients non traités).
- Accompagner l'organisation de formations locales (sur site), notamment en direction des infirmier-es.
- Identifier un correspondant dans chaque équipe.
- À plus long terme : projet de création d'un onglet « AES » sur le site Internet du COREVIH à destination de la médecine de ville (sur le même modèle que l'onglet « dépistage »).
- Préparation de la prochaine soirée thématique sur le thème « prise en charge des victimes d'agressions sexuelles »

Il est souligné le rôle du COREVIH dans la coordination des actions en faveur de la prise en charge globale des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) (accueil, information, discours sur la sexualité).

➤ **Commission dépistage**

Le Dr. Jean Luc ESNAULT présente le site Internet sur le dépistage créé dans le cadre de la thèse du Dr. Sophie PRIEUR. La mise en ligne effective du site aura lieu avant septembre 2010.

Un courrier sera envoyé à tous les médecins généralistes de la région pour les informer de l'existence de ce site.

Le Dr. Jean Luc ESNAULT intègre la commission « communication » du COREVIH afin d'assurer la maintenance du site, avec les autres membres de cette commission.

- Adresse du site : www.corevih-pdl.fr/depistage
- Nom d'utilisateur : corevih
- Mot de passe : depistage

Le Dr. Bénédicte BONNET présente le diaporama suivant : diaporama 1 (rappel des objectifs, avancée des travaux, présentation de l'affiche). Il est proposé que l'affiche d'incitation au dépistage soit utilisée comme page d'accueil du site Internet.

III. Bilan sur le déploiement de E-Nadis et le recrutement des TECS

Le Dr. Eric BILLAUD explique que les contrats relatifs à l'installation du logiciel NADIS sur les différents centres hospitaliers de la région sont en cours de signature auprès de la direction générale du CHU de Nantes. Le CHU d'Angers sera le premier site équipé.

Les conventions de mise à disposition des TECs (techniciens d'études cliniques) et de transfert financier ont été validées par la Direction Financière et le Pôle du personnel du CHU de Nantes.

Le TEC mis à disposition du CHU d'Angers a été recruté. Il s'agit de Mr Sami-François REHAÏEM. Il prendra son poste le 1^{er} juillet 2010 et débutera par 2 semaines de stage de formation avec les TECs du CHU de Nantes, le data manager du COREVIH, un virologue et un pharmacien du CHU de Nantes.

IV. Temps d'échange sur le bilan de fonctionnement du COREVIH après 2 ans de mise en place.

Ce temps d'échange est proposé et animé par le collège 3 du COREVIH.

Chaque personne en fonction de son statut de titulaire, de suppléant ou d'invité est conviée à exprimer ce qu'il pense avoir trouvé au sein du COREVIH et ce qu'il estime ne pas avoir trouvé.

Bilan :

« Je n'ai pas trouvé au COREVIH et je souhaiterais : »

- souhait de mettre en place une commission prévention
- souhait d'une représentation plus importante des médecins libéraux et des PVVIH
- Souhait de délocaliser plus largement les réunions du COREVIH

- Souhait de mieux identifier les titulaires, les suppléants et les invités
- Souhait d'un plus grand partage d'expérience (communication facilitée, moins hiérarchisée)
- Souhait d'une meilleure prise en compte du médico-social et du social
- Souhait d'un budget plus souple et reconduction des crédits non utilisés
- Souhait d'une démocratie sanitaire renforcée (scrutin, consensus lors de prise de décision)
- Souhait d'une valorisation du temps de présence dans les réunions du COREVIH

« J'ai trouvé au COREVIH » :

- une interdisciplinarité
- une reconnaissance des professionnels
- une bonne ambiance de travail
- une coordination du travail de recherche
- Une vision plus globale de la prise en charge des PVVIH
- Une meilleure collaboration entre le secteur sanitaire, médico-social et social
- Une richesse des échanges
- Une meilleure connaissance des partenaires
- De nombreuses informations
- Une place d'expression
- Un cadre dynamisant

Il est également souhaité que le règlement intérieur du COREVIH soit mis à jour lors de la prochaine réunion de bureau.

V. Questions diverses

- Le Dr. Eric BILLAUD informe que le COREVIH va procéder au recrutement d'une secrétaire. Melle Audrey BLATIER sera en charge de la publication du profil de poste. Lors de sa prochaine réunion (le 2 septembre 2010), les membres du Bureau procéderont à la lecture des CV et des lettres de motivation afin de convoquer certains candidats à un entretien de sélection.
- Suite à la création de l'ARS des Pays de la Loire le 1^{er} avril 2010, il est nécessaire de modifier quelques points du règlement intérieur :
 - Article 2 «*sous la responsabilité du directeur de la DRASS*» modifié en «*sous la responsabilité du directeur de l'ARS* » et « *Le Bureau se réserve le droit de saisir la DRASS* » modifié en «*le Bureau se réserve le droit de saisir l'ARS* »
 - Article 4.2 : « *...en présence des DDASS, de la DRASS et de l'ARH* » modifié en « *...en présence de l'ARS* »
 - Article 7 : le titre devient «*dispositions particulières : frais de déplacement, de restauration et de mission* ». Il est ajouté les phrases suivantes : « *Les modalités de remboursement des frais de déplacement et de restauration sont déterminés par la procédure de remboursement du COREVIH en date du 10-09-2009* ». « Le Bureau, sur présentation d'un budget prévisionnel, peut mandater et prendre en charge un membre pour représenter le COREVIH lors d'une mission particulière ».

Prochaine réunion plénière : Jeudi 16 décembre 2010